

communiquer son nom immédiatement au président de la Commission du service civil.

M. R. W. Prittie (Burnaby-Richmond): Je voudrais demander au secrétaire d'État s'il se rend compte que certains comités auraient pu siéger il y a deux mois et éviter ainsi ce surcroît de travail à la fin de session?

L'hon. M. Pickersgill: Non aucunement.

M. Langlois: Je ne suis peut-être pas compétent, mais si je peux être de quelque secours au gouvernement cet après-midi, je suis disposé à le faire gratuitement, monsieur l'Orateur.

QUESTIONS OUVRIÈRES

DEMANDE DE PROLONGATION DU PROGRAMME D'ENCOURAGEMENT À LA FORMATION DES TRAVAILLEURS ÂGÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): J'aimerais poser au ministre du Travail une question relative au programme d'encouragement à la formation des travailleurs âgés. D'après les imprimés que son ministère a distribués, je constate que ce programme ne s'applique qu'aux travailleurs embauchés entre le 1^{er} novembre 1963 et le 31 janvier 1964. Pourquoi est-il limité à une période aussi restreinte? Le ministre et ses fonctionnaires pourraient-ils songer à prolonger la période d'application de ce programme?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): Cette limite a été fixée afin d'encourager un volume considérable d'embauche au cours d'une période qui aurait les meilleurs résultats possibles sur le chômage saisonnier très élevé durant l'hiver. Toutefois, je suis heureux d'assurer à mon honorable ami qu'on étudiera la possibilité de prolonger cette période, si on n'y songe pas déjà.

(Texte)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

ON RÉCLAME L'ADOPTION DU BILL C-5

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au très honorable premier ministre?

A midi, je recevais du président général de l'UCC, M. Sorel, un télégramme qui se lit comme il suit:

Au nom de tous cultivateurs Québec, réitérons notre entier appui bill C-5—stop—le considérons comme protection essentielle du gagne-pain déjà minime de milliers de cultivateurs—stop—réclamons adoption du bill dans son intégrité au cours présente session.

L'honorable premier ministre a-t-il reçu un télégramme dans ce sens, et dans le cas de l'affirmative, a-t-il l'intention de soumettre le bill C-5 à l'approbation de la Chambre d'ici la fin de la présente session?

(Traduction)

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne me rappelle pas avoir reçu de télégramme, mais j'examinerai volontiers la question dès que j'irai à mon bureau. Les intentions du gouvernement au sujet d'autres mesures législatives au cours de la présente session seront annoncées dans un ou deux jours.

AIR-CANADA

INTERPELLATION SUR LA POSSIBILITÉ QUE LE SABOTAGE SOIT À L'ORIGINE DE LA CATASTROPHE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Ma question découle de rumeurs qui se multiplient au sujet de la cause du terrible désastre qu'a subi un avion d'Air-Canada vendredi dernier. Le ministre est-il en mesure, d'après l'enquête qui s'est poursuivie jusqu'ici, d'éliminer et d'écarter le sabotage comme cause de cet accident?

L'hon. J. G. McIlraith (ministre des Transports): Je le regrette, monsieur l'Orateur, mais je n'ai pu entendre la question du très honorable député.

Une voix: Mettez vos écouteurs.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, l'ouïe du ministre est mauvaise ou bien ma voix n'est pas assez forte pour lui. J'ai demandé s'il était maintenant en mesure, d'après l'enquête qui s'est poursuivie jusqu'ici, au sujet de la tragédie survenue à Montréal, vendredi dernier, d'éliminer le sabotage comme étant la cause.

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas encore reçu de rapport de l'équipe d'enquête; je ne puis donc écarter aucune cause possible. Je ne veux pas qu'on interprète ma réponse comme indiquant que j'aurais quelque raison de soupçonner telle cause plutôt que telle autre; simplement, je n'ai pas de renseignements.

(Plus tard)

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. L'un ou l'autre ou les deux avions DC-8F qui ont subi un accident, à l'aéroport de Londres et dans la tragédie de Montréal, étaient-ils équipés de moteurs à